

# Mesures de soutien des gouvernements des provinces et des territoires envers les initiatives d'alphabétisation et d'acquisition de compétences essentielles

## Qu'est-ce qui fonctionne?

En examinant l'approche de chacune des provinces et de chacun des territoires en matière d'alphabétisation et de formation de base, de participation des syndicats et d'engagement de plusieurs intervenants, il devient possible de relever les meilleures pratiques en la matière. Des militants du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) pourront ensuite présenter ces pratiques à leurs gouvernements respectifs, dans le cadre d'une campagne visant à mettre l'alphabétisation au cœur des politiques touchant le marché du travail. Ce qui suit a été tiré de survols exhaustifs des façons de faire de chaque province et territoire.

## Politique en matière d'alphabétisation des adultes

### Cadre législatif :

- En 2009, le Manitoba introduisait la toute première *Loi sur l'alphabétisation des adultes* au Canada.
- La Nouvelle-Écosse a adopté en 2010 sa loi sur l'apprentissage des adultes (*Adult Learning Act*), qui établit l'objectif de l'École de formation des adultes de la Nouvelle-Écosse (Nova Scotia School for Adult Learning [NSSAL]) et engage le ministre à consulter régulièrement le milieu de la formation des adultes, notamment les apprenants adultes, les praticiens et les organismes connexes, en vue de la poursuite du développement stratégique, de la mise en œuvre et de l'évaluation de la formation des adultes dans la province.

### Politiques, documents stratégiques et plans d'action en matière d'alphabétisation :

- En 2009, l'Alberta a publié un document intitulé *Littératie vivante : un cadre de littératie pour une économie de nouvelle génération en Alberta* (c'est le terme « littératie » qui est employé pour « alphabétisation » dans cette province) (*Living Literacy: A Literacy Framework for Alberta's Next Generation*). Parmi les objectifs énoncés dans ce document figurent l'élaboration d'un système d'alphabétisation des adultes, l'amélioration de l'accessibilité aux programmes et une multiplication de ceux-ci.
- En 2007, la Colombie-Britannique a créé un plan d'action visant à offrir des possibilités aux adultes (*Adult Opportunities Action Plan*), qui préconise la gratuité de la formation de base des adultes.

- Le Manitoba a élaboré un *Cadre stratégique d'alphabétisation des adultes* portant sur les programmes d'alphabétisation, les centres d'apprentissage pour adultes, le perfectionnement de la main-d'œuvre et l'emploi et prévoyant des mesures de soutien à l'apprentissage et à l'alphabétisation pour les apprenants de l'anglais, langue additionnelle (ALA), de même qu'à la formation des Autochtones.
- Le document *Travailler ensemble à l'alphabétisation des adultes : Stratégie d'alphabétisation des adultes du Nouveau-Brunswick* prévoit des mécanismes de rattrapage scolaire gratuits, un système de prestations reposant sur des groupes d'ordre collégial et communautaire et la participation active du réseau de bibliothèques de la province. En 2010–2011, la province a mis la dernière main à son *Cadre de qualité pour la prestation des programmes d'alphabétisation des adultes et de formation en compétences essentielles*. Ce cadre vise l'ensemble de la prestation des programmes d'alphabétisation des adultes et de formation en compétences essentielles offerts ou financés par la Direction des services communautaires d'apprentissage pour adultes, ou au nom de celle-ci.
- Terre-Neuve-et-Labrador a créé un plan stratégique sur l'alphabétisation (*Strategic Adult Literacy Plan*), qui n'a pas encore été rendu public.
- Le cadre stratégique des Territoires du Nord-Ouest (*Towards Literacy: A Strategy Framework*) a été mis à jour par l'entremise d'un plan se rendant jusqu'en 2018. Ce plan se distingue par un engagement à favoriser l'alphabétisation dans toutes les langues officielles des territoires.
- Le Nunavut a élaboré une ébauche de stratégie en matière de formation des adultes en 2005. On y retrouve des mesures proposées pour favoriser le développement de l'alphabétisation en milieu de travail par l'intermédiaire, notamment, de programmes de formation de base, ainsi que de mesures de soutien et d'incitatifs financiers pour les employeurs.
- En 1996, l'Île-du-Prince-Édouard a publié le document intitulé *Tough Challenges, Great Rewards: A Literacy and Adult Education Strategy* (gros défis, grosses récompenses, une stratégie en matière d'alphabétisation et d'éducation des adultes). L'énoncé de mission sous-tendant l'ensemble de cette stratégie veut que l'accès à la formation continue constitue un droit fondamental pour tous les apprenants adultes.
- Le Québec a formulé une politique en matière d'éducation des adultes, de formation continue et d'acquisition de compétences essentielles chez les adultes, afin de veiller à maintenir et à rehausser constamment le niveau de compétence des adultes, de reconnaître leurs acquis et leurs compétences de façon officielle et d'éliminer les obstacles à l'accessibilité et à la persévérance.

- En Saskatchewan, une ébauche de cadre stratégique en matière d’alphabétisation a été rédigée en partenariat par les ministères de l’Éducation et de l’Enseignement supérieur, de l’Emploi et de l’Immigration en 2010–2011. Elle devrait être présentée à l’ensemble du gouvernement en 2011–2012.
- La stratégie d’alphabétisation du Yukon (*Yukon Literacy Strategy*) de 2001 comporte notamment pour objectif de veiller à l’élaboration de programmes d’alphabétisation afin de pallier les besoins en matière d’alphabétisation en milieu de travail.

### **Y a-t-il des initiatives axées sur l’alphabétisation et la formation de base en milieu de travail?**

- La mise en œuvre des Ententes sur le marché du travail en 2008 a donné lieu à une augmentation considérable des initiatives d’alphabétisation et de formation de base en milieu de travail dans la plupart des provinces et des territoires.
- La Colombie-Britannique a créé le programme *SkillsPlus*, conçu pour aider les employeurs à intégrer un volet de compétences essentielles à leur formation en milieu de travail, afin de permettre à leur personnel de perfectionner ces compétences de base.
- L’Alberta a créé le programme *Workplace Essential Skills Training* (WEST), qui favorise l’acquisition de compétences essentielles en milieu de travail par l’entremise de la création de partenariats.
- Le Manitoba a investi le financement lié aux EMT pour créer des centres de formation pour l’acquisition de compétences essentielles en milieu de travail (*Workplace Essential Skills Training*, ou « WEST »). On retrouve maintenant ces centres, qui ont d’abord vu le jour à Winnipeg, dans cinq autres collectivités de la province. Des mesures de soutien supplémentaires ont été accordées à l’initiative *Workplace Education Manitoba* existante.
- Le Nouveau-Brunswick a créé un programme de Compétences essentielles au travail offrant des services de formation adaptés en milieu de travail.
- Terre-Neuve-et-Labrador a annoncé une initiative d’alphabétisation et de formation de base en milieu de travail (*Adult Workplace Literacy and Essential Skills*) destinée à favoriser la prestation d’activités de formation et de perfectionnement en milieu de travail. Nous ne savons toutefois pas si cette initiative a été mise en œuvre.

- Les Territoires du Nord-Ouest ont signalé leur intérêt par l'entremise d'un projet avec le Conseil de littératie des Territoires du Nord-Ouest, en vue de l'élaboration d'un cadre d'acquisition de compétences essentielles en milieu de travail.
- L'initiative néo-écossaise *Workplace Education Initiative* a reçu des mesures de soutien supplémentaires par l'entremise des sommes dévolues aux EMT.
- Le Nunavut intègre l'alphabétisation en milieu de travail à son fonds d'alphabétisation communautaire (*Community Literacy fund*) et appuie les programmes d'acquisition du Collège de l'Arctique du Nunavut.
- L'Ontario a utilisé les sommes qui lui étaient accordées par l'entremise du FTFS pour mettre à l'essai des projets de formation de base et d'alphabétisation en milieu de travail. Cependant, l'initiative a pris fin au moment de la disparition du FTFS.
- Le partenariat *Workplace Learning PEI inc.*, qui existe depuis de nombreuses années, a reçu du soutien financier supplémentaire grâce aux sommes liées aux EMT.
- Le Québec continue de favoriser l'alphabétisation en milieu de travail par l'entremise de sa cotisation sociale et de son plan d'action en matière d'emploi.
- La Saskatchewan a lancé son Initiative des compétences essentielles en milieu de travail (*Workplace Essential Skills Saskatchewan* ou WESS) pour aider les entreprises et les industries à former des personnes peu spécialisés (chercheurs d'emploi et travailleurs actuels) afin de permettre à ces gens d'acquérir les compétences essentielles qu'il leur faut pour occuper un emploi à long terme ou pour accéder à des promotions. Cette initiative vient notamment en aide aux personnes désireuses d'intégrer le marché du travail, en ciblant particulièrement les Métis et les membres des Premières nations.
- Le Yukon a créé quelques projets en matière d'acquisition de compétences essentielles et d'alphabétisation en milieu de travail.

## Les syndicats ont-ils un rôle officiel?

- Le comité directeur de l'organisme *Workplace Education Manitoba* (WEM), coordonné par le gouvernement provincial, compte des sièges réservés aux représentants syndicaux.
- Le *Nova Scotia Partners for Workplace Education* (partenaires pour la formation en milieu de travail de la Nouvelle-Écosse) est un comité formé de divers intervenants qui conseille le ministère de l'Éducation de la Nouvelle-Écosse en ce qui a trait à son programme de formation en milieu de travail, en approuvant notamment le financement de projets particuliers. Les syndicats sont des membres à part entière de ce comité.
- Au Québec, tous les intervenants du marché du travail participent au soutien des activités d'alphabétisation en milieu de travail par l'entremise de la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT), responsable de répartir les sommes recueillies en vertu de la *Loi favorisant le développement de la formation de la main-d'œuvre*.
- Il semble que le comité pour l'acquisition de compétences essentielles en milieu de travail de l'Alberta (*Alberta Workplace Essential Skills committee*) ne réserve plus de siège exclusif aux représentants syndicaux. Par ailleurs, la Commission du marché du travail de la Saskatchewan, a été démantelée, alors qu'on s'attendait à la voir assumer un rôle de leader en matière d'alphabétisation en milieu de travail. Le Nouveau-Brunswick a annoncé un projet de forum en partenariat afin de discuter d'enjeux liés au marché du travail, dont les compétences essentielles, mais nous ne savons pas si ce groupe s'est réuni jusqu'ici.

## Quelle est l'aide financière offerte?

- Les syndicats sont des partenaires admissibles au financement du programme *Workplace Essential Skills Training* (WEST) de l'Alberta.
- En Colombie-Britannique, du financement peut être obtenu auprès du programme SkillsPlus. Le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP), le Hospital Employees' Union (HEU, ou syndicat des employés hospitaliers) et l'Université Capilano se sont associés pour des projets dans le cadre de ce programme. Des sommes peuvent également être tirées du Fonds de transition et de formation stratégique (FTFS), par l'entremise du Workplace Training for Innovation Program du ministère du Développement de l'économie et des compétences régionales.

- Le ministère de l'Entrepreneuriat, de la Formation professionnelle et du Commerce du Manitoba accorde un soutien financier pour la prestation des programmes. On s'attend à ce que les syndicats s'investissent en milieu de travail et le comité directeur du WEM assume un rôle d'encadrement afin de veiller à ce que les initiatives répondent aux besoins des travailleurs.
- Les syndicats peuvent obtenir du financement en vertu du programme de transmission de la formation de base au travail (CET) du Nouveau-Brunswick.
- Dans les Territoires du Nord-Ouest, le fonds d'alphabétisation communautaire (*Community Literacy Development Fund*) offre des mesures de soutien financier pour les programmes d'alphabétisation en milieu de travail.
- L'initiative *Workplace Education* est accessible aux entreprises et aux organisations syndicales de toute la Nouvelle-Écosse. Des ressources sont également offertes pour permettre aux apprentis ne disposant d'aucune expérience de travail de s'approprier certaines des compétences les plus essentielles à l'exercice de leur métier.
- La Coalition de l'alphabétisation de l'Ontario a fait équipe avec plusieurs organisations syndicales, dont la Fédération du travail de l'Ontario, les TCA, le Syndicat canadien de la fonction publique et *UNITE HERE* pour la mise en œuvre de projets pilotes en matière d'acquisition de compétences de base et d'alphabétisation en milieu de travail.
- Le partenariat *Workplace Education PEI* offre des mesures de soutien pour les programmes en milieu de travail.
- Au Québec, il existe une myriade de programmes favorisant l'apprentissage en milieu de travail. Les ressources financières destinées à ces programmes sont gérées par la CPMT, avec l'entière collaboration et le soutien des syndicats.
- Les travailleurs peuvent se prévaloir de projets financés en vertu de Initiative des compétences essentielles en milieu de travail (*Workplace Essential Skills Saskatchewan*, ou WESS).

;cc/sepb491